

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

JEUNESSE ÉMERGENTE ET REPUBLICAINE DU
CAMEROUN

Unir -Agir-Bâtir

Tél : 697590599 / 673957021

E-mail : 237jerc@gmail.com / dsi@jrec.eu

Web: <https://jerc-officiel.cm/>

Jeunesse républicaine au cœur du développement

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

EMERGING AND REPUBLICAN YOUTH OF
CAMEROON

Unite-Act-Build

Phone: 697590599 / 673957021

E-mail: 237jerc@gmail.com / dsi@jrec.eu

Web: <https://jerc-officiel.cm/>

Republican Youth in the heart of development

DÉCISION N° 010/2024/D/JERC/PDT/SG/ DU 02/07/2024

**PORTANT NOMINATION D'UN CHARGE DE COMMUNICATION A LA CELLULE
SPECIALE DES PROJETS COOPERATIFS DE LA JERC AVEC L'ALGERIE (CSPC-
ALGERIE)**

LA PRESIDENTE NATIONALE, FONDATRICE

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
- Vu la loi n°90/053 du 19 Décembre 1990 portant sur la liberté d'associations au Cameroun ;
- Vu le Récépissé de Déclaration d'Association N° 22/027/RDA/L07/SASC du 09 Mars 2021 ;
- Vu les articles 17 et 27 des Statuts de la Jeunesse Emergente et Républicaine du Cameroun ;
- Vu Décision n° 007/2024/D/JERC/PDT/SG/ du 02 juillet 2024 portant création des Cellules Spéciales de Projets Coopératifs (CSPC) JERC avec d'autres pays
- Vu les nécessités,

DECIDE :

Article 1^{er} : Madame LEGAT SORYA, de nationalité Algérienne, est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommée au poste de **Chargée de la Communication à la Cellule Spéciale des Projets Coopératifs de la JERC avec l'Algérie (CSPC-Algérie).**

Article 2 : Le Secrétaire Général est chargé de veiller à l'application de cette Décision qui sera enregistrée, puis publiée selon la procédure d'urgence de la JERC.

Yaoundé, le 02 Juillet 2024

La Présidente Nationale, Fondatrice



Cathy MEBA